

LA FRAUDE PAR AUTOS

A HALUIN. — Deux voitures ont été saisies par la gendarmerie belge...

En fraude par automobiles, on a pu prendre de plus en plus d'extension...

Les automobiles continueront leur route, prenant la direction de Bruxelles...

Une poursuite fut organisée aussitôt. Pour la première fois deux camionnettes les renseignements furent obtenus...

Le 10^h 30, le camionnettes furent arrêtées à 6 h. du matin à Haulbordun par des douaniers qui ont saisi les deux véhicules...

Les deux camionnettes furent remorquées vers la gare de Louvain-la-Neuve...

Le 10^h 30, le camionnettes furent arrêtées à 6 h. du matin à Haulbordun par des douaniers...

Le 10^h 30, le camionnettes furent arrêtées à 6 h. du matin à Haulbordun par des douaniers...

Le 10^h 30, le camionnettes furent arrêtées à 6 h. du matin à Haulbordun par des douaniers...

Le 10^h 30, le camionnettes furent arrêtées à 6 h. du matin à Haulbordun par des douaniers...

Le 10^h 30, le camionnettes furent arrêtées à 6 h. du matin à Haulbordun par des douaniers...

Le 10^h 30, le camionnettes furent arrêtées à 6 h. du matin à Haulbordun par des douaniers...

Le 10^h 30, le camionnettes furent arrêtées à 6 h. du matin à Haulbordun par des douaniers...

Le 10^h 30, le camionnettes furent arrêtées à 6 h. du matin à Haulbordun par des douaniers...

Le 10^h 30, le camionnettes furent arrêtées à 6 h. du matin à Haulbordun par des douaniers...

Le 10^h 30, le camionnettes furent arrêtées à 6 h. du matin à Haulbordun par des douaniers...

Le 10^h 30, le camionnettes furent arrêtées à 6 h. du matin à Haulbordun par des douaniers...

Le 10^h 30, le camionnettes furent arrêtées à 6 h. du matin à Haulbordun par des douaniers...

Le 10^h 30, le camionnettes furent arrêtées à 6 h. du matin à Haulbordun par des douaniers...

Le 10^h 30, le camionnettes furent arrêtées à 6 h. du matin à Haulbordun par des douaniers...

Le 10^h 30, le camionnettes furent arrêtées à 6 h. du matin à Haulbordun par des douaniers...

FUNERAILLES DES MORTS GLOIREUX

Mardi 13 à 14 h. 30, en l'église Notre-Dame, seront célébrés les funérailles solennelles des soldats morts pour la France...

La « Mutuelle Napoléon » et l'« Amicale Montaigne » conviennent leurs membres disponibles pour servir le corps de M. Raymond Coq...

Réunion au dépôt à 14 heures. HALLE FLIPO. — Bricolage fins, 7 et 8 fr. Zamboulois, 10 fr. Gravier, 5 fr. Chester, 8 fr. Hollande, 6 et 9 fr. Ben vin, 1.75. Café, 5.50. Bierre de Hollande extra, 10.50. Sarrasin, 10 fr. Pain d'épices, 3 fr. et 3.50. 91720d

ASSEMBLÉE DES RETRAITÉS CIVILES ET MILITAIRES. — Au cours de la réunion qui aura lieu dimanche, au café Delannoy, 87, boulevard de Paris, les retraités civils et militaires, au nombre de 150 pensionnaires de plusieurs administrations de l'Etat ont voté à l'unanimité un vœu demandant le maintien des 730 francs de vie chère accordés par l'Etat jusqu'en fin Juin 1922.

Un assistant également quelques membres du groupe de l'« Amicale des retraités municipaux » qui, de leur côté, ont formulé le désir de voir l'Administration municipale prendre les mêmes dispositions pour ses retraités que celles prises par l'Etat.

DIVAGATION DE CHIEN. — Un rapport a été rédigé à la charge de M. Narcisse Mouray, cabaretier, rue des Bouvards, qui avait laissé divaguer son chien sur la voie publique.

MENUIS FAITS. — M. Louis Thibaut, 33 ans, boucher, rue Leiridien-Nicholas, 24 à Watteville, a été l'objet d'un rapport pour avoir circulé avec son chien sur la voie publique.

M. Joseph Desautels, 35 ans, voyageur de commerce, rue Haute, 21 à Tourcoing, a été condamné à 1.500 francs de dommages et intérêts pour avoir volé un sac de farine.

M. Eugène Duthoit, 45 ans, industriel, rue Noire, 30 à Lille, a été l'objet de contraventions pour excès de vitesse, l'un en motocyclette, le second en auto.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

LA RECEPTION AU PATRONAGE

A l'issue de la messe, le cortège, reformé, a été reçu par le vice-doyen au Patronage, où s'étaient rassemblés les membres des diverses paroisses.

DISCOURS DE M. EUGENE DUTHOIT. — Les compliments touchants des enfants avaient parlé de l'avenir; en quelques mots, M. E. Duthoit fit revivre, devant un auditoire attentif, la création de la paroisse Saint-Pierre, l'arrivée de ce pasteur, précédé d'une renommée excellente et qui allait se donner une tâche difficile.

Mais un accueil des plus encourageants lui était réservé, et des aides lui parvinrent. M. Eug. Duthoit, M. Fabbé Deschamps, et d'autres encore, lui apportèrent leur énergie et leur bonté d'action. C'était en mai 1892. Quelle extension a prise la paroisse depuis ce jour où l'église, autorisée provisoirement, ouvrit ses portes pour la première fois.

Progressivement, M. Fabbé Deckerleq acquit des sympathies nombreuses dans ce quartier ouvrier et laborieux, et ce sont tous ses paroissiens, qui, aujourd'hui, manifestent leur reconnaissance. Ils lui offrent aussi une somme de 14.000 fr. pour la réfection de la toiture de son église, seule chose à laquelle il a voulu que soit consacré ce souscription publique.

M. Eug. Duthoit est tout heureux d'annoncer que Mgr Quilliet nommé M. Fabbé Deckerleq, vice-doyen. Des acclamations accueillent cette distinction.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

M. E. Duthoit termine en souhaitant une sainte heureuse au jubilaire, et entendait le jour où son épouse atteindra cinquante ans de mariage.

FUNERAILLES D'UN BRAVE

Les funérailles de M. Lucien Carotte, marchand de légumes, mort pour la France, ont eu lieu hier dimanche en l'église de la paroisse, au milieu d'une assistance considérable.

On remarquait la présence du maire, entouré de son Conseil municipal, des anciens combattants, des mutilés, ainsi que de diverses sociétés locales.

Le service religieux fut célébré par M. Fabbé Deckerleq, curé de la paroisse.

La dépense mortelle de ce brave fut entièrement payée par l'Association des anciens combattants de la paroisse, qui a obtenu de la commune le terrain réservé aux morts pour la Patrie.

CYSOING

FUNERAILLES DE SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE. — Dimanche ont eu lieu en l'église Saint-Etienne les funérailles de M. Joseph Deckerleq, curé de la paroisse, et Henri Delplaque, donateur de l'1^{er} bataillon mort pour la France.

On remarquait M. Herbin, maire; M. Deckerleq, curé de la paroisse; les délégués des sociétés locales de gymnastique, de musique, des anciens combattants, les mutilés, etc.

Après le service religieux, qui fut célébré par M. Deckerleq, curé de la paroisse, le cortège se rendit au cimetière, où les dépouilles mortelles furent inhumées dans le terrain réservé aux enfants de la commune morts pour la Patrie.

COMMISSION DES FÊTES. — Réunion de la commission pour le 13 juin, à la Mairie, à 8 h. 30. Objet: fête nationale du 14 Juillet.

TOURCOING-HIPPODROME

Direction Pico. — Aujourd'hui soirée. 91721d

TOURCOING

ALOUJOURD'HUI LUNDI 12 JUIN: Marché de 8 h. à midi. Bains municipaux: de 9 h. à 11 h. 30. Bains municipaux: de 9 h. à midi et de 14 à 18 h. 30.

Jardin public, rue Nationale: de 9 h. à 21 h. Hôtel de la Ville: de 9 h. à 11 h. 30. Bibliothèque Communale: de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

CHAMBRE DE COMMERCE

(Suite du compte-rendu analytique de la réunion du 9 Juin 1922): LES STATISTIQUES EN DOUANE. — Consulté par le ministre du Commerce et de l'Industrie, la Chambre de commerce s'est avisée de la nécessité de modifier les heures d'ouverture des bureaux de douane.

« L'importation des statistiques mensuelles et annuelles peuvent être établies sur les valeurs déclarées par l'importateur le jour de l'entrée en France de la marchandise, c'est-à-dire au cours du jour. »

« En ce qui concerne les statistiques d'exportation, il y aurait lieu de s'en rapporter au jour de la déclaration de la marchandise. Aucune taxe n'étant imposée à la sortie, on peut accepter une autre solution, et, par suite, sur une plus grande exactitude dans la valorisation, à condition toutefois de demander aux déclarants d'indiquer la valeur réelle de la marchandise, abstraction faite de la majoration d'usage pour l'assurance. »

L'HEURE D'ETE ET LA DOUANE. — Le président de la Commission des Finances de la Chambre de députés propose l'avis de la Chambre de commerce sur une demande des douaniers de modifier les heures d'ouverture des bureaux de douane.

L'ASSEMBLÉE ESTIME QU'IL N'Y A PAS LIEU D'ADMETTRE une dérogation quelconque à la loi qui a institué l'heure d'été.

LA MISE EN VALEUR DES COLONIES. — Sur un rapport de son président, la Chambre de commerce prend la délibération suivante: « Vu le projet de loi, déposé le 12 avril 1921, par M. Serrant, ministre des Colonies, tendant à la mise en valeur des Colonies françaises. »

« Considérant que les ressources considérables qu'offrent nos possessions d'outre-mer, en matières premières et en produits de ravitaillement, sont susceptibles de nous affranchir de la tutelle étrangère; »

« Considérant que ces colonies constituent, d'autre part, un sérieux débouché pour nos produits manufacturés; qu'il importe, par conséquent, que les rapports économiques entre la Métropole et les Colonies soient établis de façon à ne pas favoriser l'introduction des produits étrangers au détriment des produits français; »

LES PROJETS DE LA SOCIÉTÉ

Le Conseil d'administration a donc décidé d'accepter les propositions des sociétaires qui ont été présentées dans les conditions prévues par le règlement. C'est-à-dire âgés de plus de 60 ans et ayant au moins 25 ans de sociétariat, recevant une allocation renouvelable.

Le Conseil a fixé pour cette année le taux de ces pensions et allocations à 60 fr. Les arriérés seront payés sur les revenus de fonds communs inaliénables et sur l'intérêt des fonds disponibles. C'est-à-dire âgés de plus de 60 ans et ayant au moins 25 ans de sociétariat, recevant une allocation renouvelable.

Le Conseil a donné son adhésion provisoire à une caisse de réassurance fondée par l'Union des Sociétés de Secours Mutuels de Tourcoing. Il en a nommé le président et le trésorier. Cette caisse a pour but de venir en aide aux malades qui auront reçu pendant six mois les indemnités prévues par les statuts de leur société respective.

Les sociétés adhérentes de cette caisse versent une cotisation de 0 fr. 15 par mois et par sociétaire. Une indemnité de 30 fr. par mois sera allouée aux malades ou incapables de travailler; elle leur sera accordée pendant deux ans, à partir du jour où ils auront épuisé les six mois d'indemnité de la société. Cette caisse fonctionne depuis le 1^{er} octobre 1921.

LES PROJETS DE LA SOCIÉTÉ. — L'Assemblée donne son approbation à l'adhésion à la caisse de réassurance. Et l'Union départementale des Sociétés de Secours Mutuels de Tourcoing a décidé la création d'une caisse de prêts hypothécaires à l'usage des mutualités, en vue de faciliter ou de la construction d'habitations à bon marché.

Vous savez, dit le Président, l'intérêt que nous portons à cette question des habitations à bon marché, dont la pénurie est une des grandes difficultés des temps présents. Mais vos Conseils, toujours sage et prudent dans l'administration de la société, a décidé de ne donner son adhésion à cette caisse de prêts hypothécaires que dans le cas où la société pourrait pour son fonctionnement de garantie, affecter une certaine partie de son avoir à la Caisse des fonds communs inaliénables. Cette question fut donc renvoyée à la prochaine séance.

Le Président adresse ses remerciements à tous ceux qui coopèrent à la bonne marche de la société, aux membres honoraires, dont le sympathisme et le dévouement ont été les premiers à nous aider, au bureau du Conseil d'administration, toujours assidus aux réunions, et dont l'intelligente direction est toujours en œuvre.

Le Président attire aussi l'attention de l'Assemblée sur la difficulté du recrutement de nouveaux sociétaires. A cet effet, il fit remarquer que le ministre du Travail a déposé sur le bureau de la Chambre, un projet de loi sur l'assurance obligatoire. Le jour où cette loi sera votée et appliquée, tous les travailleurs devront faire partie d'une société de prévoyance.

M. le président fait appel au zèle des sociétaires, les invitant à faire de la propagande au sein de leur famille et de leur entourage. M. Albert Deschamps et M. Louis Thibaut, prièrent successivement la parole pour rendre hommage au dévouement de M. Filpo, le président, et des membres du Conseil d'administration.

La réunion prit fin par une très intéressante séance.

FUNERAILLES. — Les membres de l'Union Nationale des Mutilés et Réformés, sont priés d'assister aux funérailles du camarade Gustave Mouton, rue du Cymbale, 93, Tourcoing, décédé des suites de maladie contractée au front.

Réunion à la maison mortuaire, Mardi 13 courant à 8 heures, en l'église Notre-Dame de Lourdes de Tourcoing.

LA REUNION MENSUELLE DE LA COMMISSION SCOLAIRE.

La Commission scolaire, sous la présidence de M. Lovaglio, conseiller d'arrondissement, conseiller municipal, s'est réunie, le Dimanche 11 Juin, à la Mairie, à 10 heures, en présence de nombreux parents d'élèves et de professeurs.

En exécution des articles 13 et 14 de la loi du 28 Mars 1882, la peine de l'affichage à la porte de la Mairie, pour une période de 15 jours, a été prononcée pour plusieurs d'entre eux et quelques-uns pour récidive seront traduits devant le juge de paix.

AU LYCEE DE TOURCOING. — L'Association Amicale des Anciens Elèves (tenue le 10 Juin) a organisé un programme de choix, figurant plusieurs artistes des théâtres de l'Odéon et du Vieux Colombar. Mlle Thoux et les élèves du lycée prêteront également leur concours.

FAITES VOTRE CUISINE AU GAZ

Grand choix d'appareils en vente et en LOCATION au magasin 27, rue Carot, Tourcoing. Rapidité. — Propreté. — Economie. 90796

MARCO-REN-BAERLEAT

EN MEMOIRE DE M. LE DOYEN LEPLAT. — Aujourd'hui lundi, à 10 heures, à la Mairie de Tourcoing, aura lieu le repos de l'âme de M. Fabbé Duille Leplat, ancien doyen de Saint-Venant, décédé à Tourcoing, le 30 mai.

MALACÉINE

Crème de toilette, fine au toucher, exquise à l'odorat. Hygiène moderne du visage. Modèle courant 2.50 Savon Malacéine 2.50 le pain

PHANOS PLEYL. Concessionnaire J. GRAS, 48, Grande-Rue, Roubaix. 91060

CROIX

Le jubilé de M. l'abbé Deckerleq curé de Saint-Pierre

M. l'abbé Deckerleq est nommé vice-doyen par Mgr l'Evêque de Lille

Les paroissiens du populaire quartier de Saint-Pierre ont fêté solennellement, dimanche, le trentième anniversaire de ministère, dans cette paroisse, de leur dévoué pasteur, M. l'abbé Léon Deckerleq.

C'est avec joie qu'il ont appris, à l'issue de la messe solennelle, par l'entremise de M. Eugène Duthoit, que Mgr Quilliet, évêque de Lille, nommait M. l'abbé Deckerleq, vice-doyen.

LA CEREMONIE. — LE CORTÈGE. En prévision de la cérémonie, le Comité organisateur avait invité les habitants à paver leurs maisons. Beaucoup répondirent à cet appel.

A 9 h. 15, dans la cour du Patronage, se formaient un cortège des mille préparés, et qui alla chercher au presbytère M. l'abbé Deckerleq.

Ce cortège débütait par un groupe de jeunes garçons vêtus d'uniformes de zouaves; ce groupe était suivi des enfants des écoles, des Enfants de Marie, des membres de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, des Mères chrétiennes, de la Chorale Léon XIII, du Cercle des hommes, du Cercle catholique de la Société de gymnastique « Les Alpes », etc.

LA MESSE SOLENNELLE. A 10 heures, dans l'église, trop petite pour contenir la foule des fidèles, M. le vice-doyen célébra la messe, assisté de ses vicaires, les abbés Paul Deckerleq, diacre, et Jacques Deckerleq, sous-diacre.

Dans l'assistance, se trouvaient M. le vicaire général Delbroucq, délégué de Mgr l'Evêque de Lille; M. Eugène Duthoit, professeur aux Facultés catholiques de Lille; MM. les abbés Léonard, Singha, Tack, Delepierre, MM. André Dupret, président de la Conférence Saint-Vincent de Paul; J.-B. Decontingne, président du Cercle des hommes, etc., etc.

La chorale paroissiale d'hommes et de jeunes filles donna, sous la direction de M. Camille Vanhamme, chef, une exécution remarquable de la « Messe des Anges », de Magis.

A la fin de l'office, MM. Fourmeaux et Denis, solistes, chantèrent avec expression la cantate de Gustave Mayer.

SERMON DE M. LE VICAIERE GENERAL DELBROUQ. A l'Evangile, M. le vicaire général Delbroucq monta en chaire.

Il regretta d'abord l'absence de Mgr Desamps, qui le premier collaborateur, il y a trente ans, de M. l'abbé Deckerleq, et l'un dans les remerciements que l'église adressait au pasteur de Saint-Pierre.

C'est l'exemple des apôtres, dit-il, qui a inspiré M. l'abbé Deckerleq, de même qu'il l'avaient fait, c'est le zèle apostolique qui a entraîné dans un quartier, où seule se dressait l'église, et que les beaux résultats il a obtenus! Sous son impulsion, les œuvres ont jailli et bientôt des dévouements dévoués se groupaient autour de son pasteur. La paroisse Saint-Pierre devenait ainsi un magnifique centre de développement chrétien.

M. le vicaire général Delbroucq s'en réjouit et formule des souhaits de longue vie et de santé.

WASQUEHAL

LA RECEPTION DES GYMNASTES DE L'ESPÉRANCE. — La population a fait, samedi, à 15 h. 30, une réception aux quatre gymnastes de la société municipale, l'Espérance: MM. Paul Hanouin, Jules Vaisin, Kéler Prouvost et Louis Noyes, qui se sont très honorablement classés lors de la 4^e fête fédérale de Marseille les 4 et 5 juin derniers. Une délégation du Conseil municipal, conduite par M. le maire, M. Henri Dethaillier, maire, entouré du Conseil municipal, dans une allocation applaudie, félicita chaleureusement ces vaillants gymnastes de l'honneur qu'ils s'étaient acquis en participant aux championnats de France. Les remerciements formulés à l'Administration par la Commission de la société, les vœux d'honneur furent servis.

WATTELOIS

A LA JEUNESSE CATHOLIQUE. — Dimanche, à 11 h. 15, les membres de la Jeunesse Catholique se sont réunis en leur salle, rue Saint-Joseph, pour leur réunion mensuelle du mois de mai.

M. l'abbé Delevoque, le dévoué aumônier du groupement Wattelesien, présidait la réunion.

LANNON

FUNERAILLES D'UN MORT GLOIREUX. — Les funérailles de M. Achille Van Welghem, mort pour la France, ont eu lieu samedi au retour du corps, ont été célébrées hier dimanche, en l'église Saint-Martin.

Le service religieux fut célébré par M. l'abbé Lepers, curé de la paroisse. Le cortège funèbre se rendit ensuite au cimetière, où le corps fut inhumé dans le terrain réservé aux militaires.

BAISEUX

ARRESTATION A LA FRONTIERE. — La brigade mobile a arrêté, au moment où il s'apprêtait à passer la frontière, Edmond Delhaye, 35 ans, marchand de chevaux. Ce dernier était visé par un mandat d'arrêt délivré par le Parquet d'Arras, sous l'inculpation de détournement d'objets mobiliers saisis par opération de justice. Delhaye a été écroué à Lille en attendant sa mise à la disposition du Parquet d'Arras.

DERNIERE HEURE

Le Gouvernement britannique répond au memorandum de M. Poincaré

Londres, 11 juin. — La note que le gouvernement britannique vient d'adresser en réponse au memorandum français de jeudi, ne porte que sur les trois points suivants: 1^o Procédure qui sera suivie à La Haye; 2^o Questions de droit relatives au gouvernement britannique; 3^o Questions qui devront être discutées.

LES DELÉGUES SERONT DES EXPERTS. A la première question, le Gouvernement britannique fait les réponses suivantes: 1^o Les délégués britanniques à la Conférence de La Haye seront de haute qualité d'experts et les délégués qui pourront copier devront être agréés par le Gouvernement britannique; 2^o Le Gouvernement britannique ne fera aucune déclaration sur le point de droit; 3^o Le Gouvernement britannique ne fera aucune déclaration sur le point de droit; 4^o Le Gouvernement britannique ne fera aucune déclaration sur le point de droit.

LES RESOLUTIONS DE DANNEBROG. La deuxième question qui envisage les lignes générales du règlement à intervenir comporte les réponses suivantes: 1^o Le Gouvernement britannique souscrit à la demande du Gouvernement français que les résolutions de Dannebrog soient acceptées en principe à la première séance plénière, en le plaçant d'une compensation soviétique régissant les délibérations de La Haye; 2^o Le Gouvernement britannique est d'accord avec le memorandum de jeudi sur le point que les résolutions de Dannebrog doivent être acceptées dans leur ensemble et non séparément. Il fait à ce propos remarquer que plusieurs des arguments du Gouvernement français, sont en accord avec cette manière de voir.

LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE. Le Gouvernement britannique, en ce qui concerne la propriété reconnait que tout Etat possède le droit de réquisitionner contre paiement d'une juste indemnité et que la restitution de la propriété privée est le principe d'une compensation réelle et non fictive, et une chose qui regarde le Gouvernement russe seul.

Le principe de l'indemnité mis à part, le Gouvernement britannique s'oppose comme une ad-

thode prudente et sage, mais ne saurait l'exiger comme un droit, que le Gouvernement russe assure le retour de ceux qui, dans le passé, ont tout fait pour aider la Russie.

LA RUSSIE, ETAT SOUVERAIN. Il faut tenir compte que la Russie est un Etat souverain et qu'on ne peut pas songer à aller à l'encontre de sa souveraineté, lui imposer à l'avance un plan de restauration républicain, les rôles dans la reconstruction et les crédits.